



Et si vous deveniez **TERRITOIRE BIO ENGAGÉ !**



Label réservé aux collectivités territoriales et à leurs établissements de restauration ayant atteint les objectifs bio du Grenelle de l'Environnement.

Label créé par

Avec le soutien de la



VALORISEZ VOTRE DÉMARCHE BIO ET SOUTENEZ LES AGRICULTEURS ET OPÉRATEURS ENGAGÉS EN BIO SUR VOTRE TERRITOIRE.

A l'occasion de ses 10 ans, **INTERBIO Aquitaine/ Limousin/ Poitou-Charentes** (ex - **ARBIO Aquitaine**), association interprofessionnelle bio régionale a créé l'événement avec le lancement officiel du nouveau label « **Territoire BIO Engagé** » : c'est la première démarche de labellisation bio des collectivités territoriales proposée en France.

CRITÈRE(S) D'ÉLIGIBILITÉ AU LABEL

Vous avez atteint l'un ou les deux objectifs suivants :

- 6% de la surface agricole de votre territoire en bio
- 20% d'approvisionnement bio dans vos services de restauration*

Accéder à ce label c'est valoriser votre démarche et votre engagement dans la bio auprès des habitants de votre territoire et de vos différents partenaires.

* Dans ce dernier cas de figure, si l'ensemble des restaurants collectifs dont vous avez la compétence n'ont pas atteint les 20 %, nous ouvrons la possibilité de labelliser le ou les établissements qui, individuellement, ont atteint cet objectif.

En partenariat avec le Conseil Régional d'Aquitaine, l'Etat, les Conseils Généraux du Lot et Garonne, de Gironde et des Pyrénées Atlantiques, **INTERBIO Aquitaine/Limousin/Poitou-Charentes a mis en place le « Pôle régional de compétences sur la restauration collective bio et l'alimentation de qualité »** pour vous accompagner dans le développement d'une offre bio et locale dans vos services de restauration.

CONTACT

Astrid RAGOT-JOUBERT

Référente régionale restauration collective bio
en Aquitaine Limousin Poitou-Charentes
Mail : a.ragotjoubert@interbio-alpc.com



DÉMARCHÉ POUR OBTENIR LE LABEL

CAS NUMÉRO 1 :

Vous avez déjà atteint l'un ou les deux objectifs du Grenelle de l'Environnement, demandez le label « Territoire BIO Engagé ».

- Renvoyez-nous le document joint complété.
- Vous recevrez le dossier complet par courrier ou un lien permettant de le télécharger.
- Vous le complétez.
- Vous recevez la labellisation « Territoire BIO Engagé » et un kit prêt à l'emploi vous permettant de valoriser votre démarche auprès de vos différents publics.

CAS NUMÉRO 2 :

Vous souhaitez mettre en place des actions vous permettant d'atteindre les objectifs fixés dans le cadre du Grenelle de l'Environnement.

INTERBIO Aquitaine/ Limousin/ Poitou-Charentes et les acteurs du territoire pourront vous accompagner dans votre démarche de développement.



LES AVANTAGES DE CE LABEL ET DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE !



Vous organisez ou participez à une manifestation de remise officielle du label au cours de laquelle vous signez la charte d'appartenance « **Territoire BIO Engagé** » en présence de la presse locale.

Un **kit de communication** avec des outils gratuits et prêts à l'emploi vous permet de valoriser votre démarche bio. Il contient :

- ❖ **Les Logos « Territoire BIO Engagé » et « Etablissement BIO Engagé »** et leur charte graphique pour une utilisation sur vos supports quotidiens (courriers, papiers-en-tête, enveloppes, publications...).
- ❖ **Des affichettes.**
- ❖ **Un article** prêt à l'emploi pour votre journal municipal ou d'autres supports d'informations.
- ❖ **Un modèle de bannière internet** à intégrer sur votre site.
- ❖ **Un modèle de signalétique** de mise en valeur des lieux concernés par la labellisation : restaurants collectifs, exploitations agricoles bio...
- ❖ **Un dossier de presse.**



Ce kit rappelle également les avantages de la bio pour l'environnement, la santé et la vitalité économique des territoires, et souligne la nécessité de développer les filières locales.

TÉMOIGNAGES

" **E**n recevant des mains du président d'INTERBIO Aquitaine/ Limousin/ Poitou-Charentes, le label « Territoire BIO Engagé », j'ai ressenti beaucoup de fierté pour avoir piloté, au nom du Maire, **une politique en faveur d'une alimentation collective de qualité**. En effet, inaugurée il y a dix ans par la décision de garder en régie cette partie de l'action municipale et de reconstruire intégralement un outil de production prévu pour un effort sans précédent de qualité et d'éthique alimentaire, cette orientation trouvait, à cette occasion, une reconnaissance et une mise en valeur d'autant plus importante qu'elle émanait d'une association interprofessionnelle et collégiale devenue l'interlocuteur efficace et incontournable de tout engagement public en la matière. Il y a dix années de cela prétendre **livrer 2 000 repas/jour** en intégrant une part toujours plus importante de denrées **issues de l'agriculture biologique** suscitait plus qu'un scepticisme ironique. Mais à Bègles, nous considérons qu'il convenait de redonner à cette question un autre éclairage, celui d'une éthique encadrée par les termes d'un réel développement durable. Cet engagement, responsabilité des élus représentant les politiques publiques, n'a pu prendre réalité, pour nous, territorialement, que dans un travail quotidien et partenarial avec INTERBIO Aquitaine/ Limousin/ Poitou-Charentes. Recevoir ce label c'est plus qu'une récompense symbolique ; c'est marquer par un point d'étape la force et surtout la pérennité opérationnelle d'un partenariat indispensable à tous : acteurs de la filière, décideurs publics et, en bout de chaîne, convives et citoyens. "

Cédric DUBOST
Adjoint au maire de Bègles.



INTERBIO AQUITAINE/ LIMOUSIN/ POITOU-CHARENTES

L'association interprofessionnelle a été créée à l'initiative des opérateurs régionaux spécialisés dans les produits issus de l'agriculture biologique. Elle regroupe des représentants des producteurs bio, coopératives, groupements de producteurs, transformateurs et distributeurs développant la filière bio dans la grande région Aquitaine/Limousin/Poitou-Charentes.

SES PRINCIPALES MISSIONS SONT DE :

- ❖ **FÉDÉRER** les opérateurs bio régionaux.
- ❖ **SOUTENIR** les partenariats entre les producteurs et les opérateurs économiques.
- ❖ **DÉVELOPPER** l'introduction de produits bio en restauration collective.
- ❖ **PROMOUVOIR** l'agriculture biologique et ses produits au niveau régional, national et international.
- ❖ **REPRÉSENTER** l'intérêt des adhérents et de la filière bio auprès des pouvoirs publics, des collectivités territoriales et des organisations professionnelles agricoles et agro-alimentaires régionales.

L'association travaille en concertation permanente avec ses adhérents, répartis en commissions de travail par production et par thème, et avec les pouvoirs publics.



" **Q**uelle idée de décerner un label bio à une commune ! Mais voilà, quand on reçoit une telle reconnaissance, on est tout d'abord très flatté. Et puis en temps qu'agricultrice bio, organisatrice de la foire bio de Bazens, on réalise que les engagements que l'on a pris et que l'on maintient entre paysans bio portent leurs fruits. **Et l'on revendique cette récompense au nom de tous et pour tous**. La commune de Bazens n'est certes pas toute cultivée en agriculture biologique, mais on peut considérer que la moitié de la SAU y est consacrée, nous sommes donc bien au-delà de l'objectif des 6%. Ce diplôme qui trône dans la mairie est la fierté des Bazenquais. Il est synonyme d'écologie environnementale. Et, récemment, il s'est fait l'avocat des citoyens contre l'implantation d'un centre d'enfouissement... Et la plaidoirie n'a pas été vaine ! Il ne me reste qu'à souhaiter de tout cœur que les territoires BIO engagés deviennent une très grande famille. "

Christine BIELLE,
Maire de Bazens et agricultrice bio.

